

FICHE 4 | LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DU MATERIEL

BONNE PRATIQUE

→ Doter les employés des moyens nécessaires au nettoyage de leur poste de travail et des équipements communs (lingettes par exemple) leur permettant d'assurer un nettoyage avant et après chaque prise de poste/utilisation.

Durée de survie du virus

On considère que **la survie du virus est de 3 heures sur les surfaces et 24 heures sur les cartons**. Aussi, il convient de prévoir et d'organiser des règles de nettoyage selon des règles précises en prévention.

Nettoyage des parties communes et des points de contact

Fréquence : Le nettoyage du sol est à réaliser une fois par jour. Il est déconseillé d'utiliser un aspirateur (risque de dispersion du virus dans l'atmosphère).



Le nettoyage des points de contact doit s'opérer le plus régulièrement possible. La fréquence de nettoyage peut être déterminée par l'usage (avant/après utilisation) ou à heure fixe. L'intérêt de réaliser le nettoyage à haute fréquence est à la fois sanitaire mais aussi pédagogique car il permet de rassurer les salariés.

Nettoyage des équipements, des outils et du matériel

Fréquence : les équipements, matériels et outils partagés entre plusieurs personnes (claviers, télécommandes, consoles, photocopieuse, imprimante, fax, outils, gerbeur, chariot élévateur, etc.) doivent idéalement faire l'objet d'un nettoyage après chaque utilisation.

Produits de nettoyage-désinfection

- Pour le **nettoyage** quotidien des surfaces, il convient d'utiliser des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Le tensioactif va dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver ;
- Une **désinfection** peut s'avérer nécessaire, en plus du nettoyage, si l'évaluation des risques le justifie. Attention : les désinfections ne doivent être réalisées que lorsque strictement nécessaires car l'usage répétitif du désinfectant peut créer des micro-organismes résistants. **Les produits désinfectants classiques sont efficaces, s'ils sont conformes à la norme NF EN 14476**. Il est également possible d'utiliser :
 - Les produits à base d'alcool (alcool ménager 70% d'éthanol ou alcool à brûler à 90-95% d'éthanol)
 - L'eau de Javel > 0,1%

Équipement de la personne en charge du nettoyage

En cas de faible probabilité de présence du virus, le port de gants jetables est suffisant pour le nettoyage des surfaces sèches et humides, avec ou sans présence humaine dans les locaux. Dans les autres cas, il convient de se reporter à la **fiche n° 7** et aux recommandations du guide de bonnes pratiques de la [Fédération des Entreprises de la Propreté \(FEP\)](#).

Faible probabilité qu'un individu porteur du Covid-19 ait séjourné sur le site (pas de contact étroit avec d'autres agents de service)

		SURFACES	
		Humides	Sèches
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)	Gants jetables à usage unique	✓	✓
	Blouse ou combinaison à usage unique sur tenue de base	✗	✗
	Masque	✗	✗